

**PROCES VERBAL**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE MARCAIS**

**SEANCE ORDINAIRE DU 9 FEVRIER 2017**

<b>Nombre de membres</b>	
Afférents au Conseil Municipal	: 11
En exercice	: 10
Qui ont pris part à la délibération	: 8

Date de la convocation : 1 février 2017

Date d'affichage : 1 février 2017

L'An deux mil dix sept et le neuf février à 20h  
Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
Prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence  
De Mme RIVET M., Maire.

Présents : Mme RIVET M., DUPUIS C; MANSART S. ;Mme DION A.,  
M LAVAINÉ P., M LEDUC G. ,Mmes RIBAUDEAU C. ;;M LEDOUX B.  
Absents, excusés ;; Mmes SIBOULET N. ;SOUFFLET O .  
Secrétaire (s) de séance : M LEDUC G. ;

Madame le Maire donne lecture du procès verbal du précédent conseil qui est adopté.

**I° délibération 2017-01 : OFFRE DE FINANCEMENT : ouverture de crédit/prêt  
relais**

Madame le Maire indique que compte tenu des travaux engagés pour le réaménagement de la mairie-  
école et de la place de l'église, il est nécessaire de recourir à un prêt relais ou ouverture de crédit afin  
de pouvoir honorer toutes les factures en attendant le versement des subventions par les différents  
partenaires. La caisse des dépôts, la caisse d'épargne et le crédit agricole ont été contactés.

Elle présente la proposition de financement de la caisse d'épargne :

Montant : prêt relais de 40 000 €

Durée et taux : 1 an (jusqu'au 28/4/2018) 0,66 %

Commission engagement : 100 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte les termes de la proposition présentée par la  
caisse d'épargne et autorise le maire à signer tous documents nécessaires.

Voté à l'unanimité

**II° délibération 2017-02 : DEVIS ETUDE DE SOL- CRECHE**

Madame le Maire rappelle la nécessité de recourir à une étude de sol avant des travaux de construction. Elle présente les devis reçus de deux bureaux qui proposent des prestations équivalentes GEOCENTRE pour un montant de 3500€HT et GEOTECHNIQUE pour un montant de 2080€HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la proposition présentée par GEOTECHNIQUE et autorise le maire à accepter le devis.

Voté à l'unanimité

### III°) délibération 2017-03 : Travaux crèche-école maternelle-cantine/ DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Madame le Maire rappelle le projet de travaux de réaménagement de l'école maternelle, de la construction de la crèche et de la cantine scolaire. Elle présente l'avancement du projet de l'architecte et fait part de ses entretiens récents avec les différents partenaires : CAF, membres de l'association des Gabignons, ARPPE...

Un projet de plan de financement est présenté et il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention DETR :

PLAN FINANCEMENT				
<i>Construction crèche</i>	590830,00	DETR	300000,00	37,00%
		Région (Contrat Pays)	150000,00	18,00%
		CAF	124000,00	15,00%
		emprunt	100000,00	12,00%
<i>travaux école</i>	224475,00			
		Département	80000,00	10,00%
		autofinancement	61305,00	8,00%
<b>total</b>	<b><u>815305,00</u></b>	<b>TOTAL</b>	<b><u>815305,00</u></b>	100,00%

- Le conseil municipal, à l'unanimité
- adopte le projet et le plan de financement proposé
- autorise Mme le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.
- sollicite une subvention totale de 300000€ de l'État au titre de la DETR

Voté à l'unanimité

### IV°) délibération 2017-04 : REMBOURSEMENT ASSURANCE

Madame le Maire rappelle que les vestiaires du stade ont été vandalisés ce qui a obligé la commune à effectuer des travaux de changement et de réparation de portes d'entrée.

Les locaux ayant été construits en 2013, l'assurance GROUPAMA de la commune a accepté de prendre en charge les réparations sans déduction de vétusté.

Le devis de l'entreprise DUMAY a été accepté par l'assurance et la commune.

Le remboursement par l'assurance sera effectué en deux parties: 3500 € immédiatement, et 1635€ sur production de la facture des travaux.

Le Conseil Municipal accepte ces remboursements  
voté à l'unanimité

#### **XI°) QUESTIONS DIVERSES**

Madame le Maire présente le compte rendu de l'entretien du 25 janvier avec Charlotte PICARD, de NATURE 18 concernant la démarche de l'inventaire Biodiversité sur la commune.  
La première réunion publique est prévue le 24 mars.

La séance est levée à 21H30.